



Salariés d'HARMONIE MUTUELLE Tous en grève le jeudi 24 mars 2022 !

Les 4 Organisations Syndicales d'Harmonie Mutuelle soutiennent le mouvement national dans tout le groupe VYV :

- ▶ Une augmentation des rémunérations de 5 % pour l'ensemble des salariés du groupe avec un minimum de 200 € net par mois,
- ▶ La mise en place d'un contrat santé unique avec un haut niveau de prestation sans aucune augmentation de cotisation pour l'ensemble des salariés du groupe,
- ▶ Une réelle amélioration des conditions de travail à travers un accord proactif et sur des mesures très concrètes.

En appelant tous les salariés d'Harmonie Mutuelle à se mettre en grève le jeudi 24 mars

Pour vous informer sur ce mouvement,
les conditions et modalités pour vous mettre en grève,
et les lieux de rassemblement

Participez à une de nos réunions d'informations intersyndicales
(1h sur votre temps de travail/droit trimestriel à l'information syndicale)

les 21 et 22 mars 2022

Lundi 21 mars 2022	Mardi 22 mars 2022
9h – 10h	8h30 – 9h30
11h – 12h	10h30 – 11h30
13h30 – 14h30	12h – 13h
15h – 16h	
17h30 – 18h30	

Rejoignez l'une de ces réunions en cliquant sur le lien Teams : [Cliquez ici pour participer à la réunion](#)

**SOYONS Nombreux à soutenir cette mobilisation nationale historique
portée par l'ensemble des organisations syndicales du Groupe VYV**

Nous comptons sur votre mobilisation !

Modalités de la grève du 24 mars 2022

Modalités

Que vous soyez sur site ou en télétravail, vous êtes libres de faire grève :

- La journée complète
- La ½ journée : le jeudi 24 mars après-midi
- Par un débrayage de 1h ou 2h qui devra se faire de 14h à 15h ou de 14h à 16h

Pour les personnes présentes sur site ou en agence, nous vous invitons à vous regrouper avec les collègues à partir de 14h sur les lieux de rassemblement HM.

Nous vous recommandons de prévenir votre manager afin que ça se déroule en bonne intelligence.

- ☛ Vous n'avez aucun délai de prévenance à respecter. Le jour même est possible.

Nous avons besoin de recenser le nombre réel de grévistes, alors n'hésitez pas à faire passer l'info auprès de vos élus et vos contacts au sein de nos 4 Organisations Syndicales.

Lieux de rassemblement

Vous trouverez dans la liste ci-dessous, les lieux de rassemblement extérieurs officiels (sites HM ou VYV) arrêtés à ce jour. Quelques changements pourraient intervenir et vous seront précisés pendant les réunions du 21 et 22/03.

- ☛ Pour tous les sites non listés ci-dessous, vous devez vous regrouper dans l'enceinte interne de votre établissement (cafétéria, accueil, salle de réunion, ...).

DEX	Ville	adresse	horaire spécifique de rassemblement	commentaires
GO	ALENCON	3 rue Georges Leclanché	14h-16h	parking extérieur privé
GO	LE MANS	84 rue du Miroir	12h-15h	rue
GO	NANTES	29 quai François Mitterrand	12h-15h	rue
GO	ST NAZAIRE	11 Bld G. Charpak	12h-15h	rue
GO	LA ROCHE SUR YON	110 bld d'Italie	12h-15h	rue
GO	PLERIN	10 rue François Jacob	7h à 10h	parking extérieur privé de l'Hôpital privé des Côtes d'Armor
GO	PLERIN	Eleusis 7, 1 rue Pierre et Marie Curie	14h-16h	parking HM
GO	RENNES	46 Bld de la Tour d'Auvergne	10h	rue - derrière le bâtiment sur le mail Anne Catherine, près de la Cité Judiciaire entre le CMB et la Cité du Notariat, accessible par le cours Raphaël Binet
GO	EVREUX	77 rue Jean Moulin	14h-16h	rue - devant l'agence (sur le trottoir)
GO	CAEN	22 rue St Jean	14h-16h	rue - devant l'agence
GO	LE HAVRE	174-176 rue de Paris	14h-16h	rue - devant l'agence
GO	ANGERS	Quatuor 29 rue A.Gauthier	12h-15h	rue
GO	LORIENT	14 rue Colbert	10h-13h	rue - devant le siège de VYV3
GO	BREST	Agence rue de Siam	14h-16h	rue
GS	FOIX	1 rue St Jammes	14h	rue
GS	CASTRES	5 rue Christian d'Espic	14h	rue
GS	St CYR SUR MER	Etablissement MGEN		rue
GS	TOULON	Rue Berrier Fontaine		hall
GS	ALBI	202 Av. de Pelissier	14h-16h	cour intérieure HM
GS	VALBONNE/SOPHIA	Etablissement HM	14h-16h	terrasse
GS	CLERMONT FERRAND	Boulevard du 1er Mai / place du 1er Mai	14h-16h	parking privé
GS	LYON	section départementale MGEN		rue
PE	PARIS	Tour Montparnasse	15h	parvis
PE	ORLEANS	23 Bld Jean Jaurès	14h-16h	cour extérieure privée
PE	ST PIERRE DES CORPS	Campus 37 - Avenue G. Landy	14h-16h	cour extérieure privée
PE	LAXOU	La Passerelle - 405 Av de Boufflers	14h-16h	rue - entre les 2 batiments + devant
PE	METZ Technopole	Rue Simon Delaplace	14h-16h	parking HM
PE	GOLBEY	35 bis rue d'Epinal	14h-16h	parking avant et arrière
PE	AUXERRE	Etablissement HM	14h-16h	parking privé
PE	AUXERRE	6 place des cordeliers	12h-14h	rue - Etablissement Ecouter voir
PE	NEVERS	7bis avenue Colbert		rue - Agence Atome
PE	DIJON	16 bld de Sévigné		rue - devant la Mutualité Française Bourguignonne



**Pour une augmentation générale des salaires dans l'ensemble du groupe VYV,
un maintien du pouvoir d'achat et l'amélioration des conditions de travail :**

TOUS EN GRÈVE LE 24 MARS 2022 !

Depuis la création du groupe VYV, les augmentations de salaire se situent systématiquement en dessous de l'inflation et de nombreux salariés rencontrent de vives difficultés dans leurs conditions de travail. En 2021, celle-ci était de 2,8 % et devrait atteindre un niveau bien supérieur en 2022. Le prix de l'énergie explose (gazole +21 % en 1 an) et des hausses substantielles de l'alimentation sont d'ores et déjà annoncées.

Année après année, les salariés du groupe VYV s'appauvrissent en perdant du pouvoir d'achat.

Cette situation n'est plus acceptable !

Face à ce constat, l'intersyndicale du groupe VYV, CFTD, CFE-CGC, CFTC, CGT, FO, SUD, UNSA, revendique :

- ▶ *Une augmentation des rémunérations de 5 % pour l'ensemble des salariés du groupe avec un minimum de 200 € net par mois*
- ▶ *La mise en place d'un contrat santé unique avec un haut niveau de prestation sans aucune augmentation de cotisation pour l'ensemble des salariés du groupe*
- ▶ *Une réelle amélioration des conditions de travail à travers un accord proactif et sur des mesures très concrètes*

Dans toutes nos conventions collectives nationales (CNN 51, CCN 66, ANEM...), les négociations se sont soldées par des échecs en termes d'augmentations générales des salaires. Il en va de même dans le

groupe dans les entités où elles sont terminées.

Là où les négociations sont en cours, les directions restent sourdes à toute revendication d'augmentations générales.

Là où les négociations ont difficilement abouti, nous sommes très loin du compte !

Dans ces conditions, les directions ne laissent pas d'autres choix aux salariés et aux organisations syndicales que d'établir le rapport de force par la grève pour obtenir satisfaction sur les revendications !

Cette mobilisation s'inscrit dans un moment où des grèves historiques ont été menées dans certaines entités du groupe, notamment à la MGEN où 40 % des salariés étaient en grève le 1^{er} février.

Pour la première fois, l'Intersyndicale du groupe VYV appelle tous les salariés du groupe VYV à la grève et à la mobilisation générale le jeudi 24 mars pour faire aboutir leurs revendications légitimes, l'Intersyndicale du groupe VYV souhaite faire vivre les valeurs mutualistes et ne pas en être la victime permanente ! L'Intersyndicale souhaite « faire Groupe ».

L'intersyndicale appelle à réunir dans chaque entité les salariés en Assemblée générale ou en réunion de services, pour la préparation de la grève dans l'unité syndicale.

Des rassemblements plus importants sur des entités et/ou des régions pourront avoir lieu : l'Intersyndicale vous tiendra informés !

**Pour les salaires, pour un contrat santé de haut niveau
et pour l'amélioration immédiate des conditions de travail
Tous en GRÈVE et TOUS mobilisés le jeudi 24 mars 2022 !**